

SYNTHÈSE DES ATELIERS PRÉPARATOIRES EN VUE D'UN COLLOQUE SUR L'ALIMENTATION DURABLE

|| Paris – du 31 mai au 3 juin 2016
dans les locaux de la Fondation de France

La Fondation Daniel et Nina Carasso organisait, du 31 mai au 3 juin derniers, une série d'ateliers autour de la thématique de l'alimentation durable, saisie à travers 4 entrées thématiques : l'agro-écologie, les dimensions sociales de l'alimentation, la restauration collective et la gouvernance territoriale des questions alimentaires. Ces 4 journées ont réuni 71 acteurs des différents horizons concernés par ces questions, dans l'objectif de dessiner un état des lieux des enjeux et besoins pour que l'alimentation durable se diffuse plus largement dans la société. Au cours de ces ateliers thématiques, un exercice d'intelligence collective était proposé aux participant-e-s, afin de favoriser l'identification et l'expression la plus foisonnante possible de facteurs de blocage et d'opportunités

Ce document rapporte plus particulièrement les points de convergence entre les acteurs, les blocages, les leviers identifiés. Il ne reflète pas les positions de la Fondation Daniel et Nina Carasso.



ENJEUX

Différents enjeux généraux sont clairement identifiés :

- Un enjeu de **reconnaissance / notoriété** (de l'alimentation durable)
- Un enjeu de **simplification / facilitation** (des démarches des acteurs)
- Un enjeu de **transversalité / décroisement** (entre les différents acteurs, les disciplines et les échelles d'intervention)

Le changement des mentalités (de la société en général, des acteurs de l'agriculture et l'alimentation en particulier, des producteurs aux décideurs politiques) est identifié comme une condition pour permettre une transition alimentaire effective.

Plusieurs enjeux opérationnels en découlent :

1. Sensibiliser les différentes sphères de la société, en fonction de leur rôle et leur statut, à l'importance de l'alimentation durable, à travers :

- La formation des professionnels (agriculture / alimentation / restauration)
- Le plaidoyer auprès des décideurs politiques (à tous les échelons des processus de décision), notamment sur les bénéfices économiques et sociaux de systèmes alimentaires durables
- L'éducation, en particulier des enfants (cadre scolaire / périscolaire)
- La communication auprès des consommateurs-citoyens et l'accès à une information transparente (campagnes de sensibilisation, information sur les produits, labélisation)

2. Permettre aux acteurs de prendre plus facilement des risques

et de faire évoluer leurs pratiques, grâce à :

- Une législation plus adaptée à l'expérimentation et à la dissémination de pratiques alternatives, moins complexe et plus souple (au niveau national et européen)
- Des normes moins contraignantes (industrie agro-alimentaire), notamment afin de faciliter la valorisation des déchets et de réduire le gaspillage alimentaire
- Un soutien politique plus affirmé aux pratiques alternatives
- Un soutien financier aux expérimentations, aux innovations, et au changement des pratiques et des procédés

[3. Promouvoir des initiatives permettant aux acteurs de mieux travailler ensemble, via :](#)

- La priorité donnée à une approche systémique / holistique, liant santé, environnement, bien-être, justice sociale et développement économique, à toutes les étapes de la production à la consommation, en passant par la gestion des déchets et de l'énergie
- La création d'espaces de rencontre, d'échange d'expérience, de débat et de concertation entre acteurs peu représentés dans les espaces de dialogue conventionnels
- Une plus grande transparence / ouverture des espaces de décision, pour assurer une représentation égale de toutes les approches, en particulier celles soutenues par les organisations de la société civile et les citoyens
- Une plus grande ouverture dans la gouvernance des organismes professionnels et institutionnels (notamment les chambres d'agriculture)
- L'appui au renforcement de filières territorialisées mettant l'accent sur la redistribution équitable de la valeur ajoutée

FREINS

Les freins identifiés se situent au niveau des institutions, de la société et des jeux d'acteurs

FREINS INSTITUTIONNELS

Les freins listés ici renvoient à des blocages liés à l'organisation administrative et politique des territoires ou du pays au plan des questions agricoles et alimentaires.

[Le poids d'un système dominant marqué par une logique conservatrice](#)

Cette question se pose à l'échelle européenne, nationale, locale. Il s'agit notamment des choix présidant à l'orientation de la Politique agricole commune (PAC), qui favorise encore une agriculture industrielle, productiviste, standardisée, spécialisée, en faible adéquation avec les spécificités agro-environnementales et socio-économiques des territoires et les besoins alimentaires des personnes qui y vivent.

Les aides favorisent un modèle agricole uniformisé (modèle « conventionnel ») dont le verrouillage exclut de fait d'autres approches, ignorant les souhaits des citoyens. Au niveau français, cette vision est relayée par les acteurs dominants (syndicats, grandes coopératives, agro-industries, distributeurs), mais aussi par la sphère publique (une partie des élus, des administrations, des chercheurs).

En conséquence, les valeurs environnementales, sociales et culturelles ne constituent pas aujourd'hui des éléments centraux et structurants des politiques agricoles et alimentaires, ni des stratégies des acteurs économiques. Habitué à des rapports fondés essentiellement sur la poursuite de la seule performance économique, les acteurs qui structurent le modèle dominant éprouvent des difficultés à intégrer des modes de fonctionnement visant une performance sociale et environnementale.

L'expérience vécue par un réseau d'épicerie sociale et solidaire dans la mise en place d'une coopération avec un grand distributeur est à ce titre édifiante : après avoir accepté de distribuer des produits provenant d'agriculteurs locaux en précarité, l'enseigne de distribution a souhaité imposer une révision hebdomadaire des prix d'achat, caractéristique de la logique de contrainte à laquelle sont soumis ses fournisseurs traditionnels. Cette exigence a été vécue par le réseau comme une tentative de bénéficier d'un retour d'image positif sans vouloir valoriser cette plus-value au niveau des agriculteurs.

La faible intégration des coûts sociaux et environnementaux au prix de vente des produits ainsi que le manque d'information poussent les consommateurs à privilégier des produits peu coûteux, toujours disponibles et faciles d'accès. Il est d'autant plus difficile de sortir de ce système que les consommateurs ne sont impactés qu'indirectement par l'existence d'externalités demeurant des coûts "cachés". Cela contribue à dissocier les choix de consommation des considérations liées à la durabilité des systèmes alimentaires dans leur ensemble.

Le poids du système dominant a également ancré des conceptions de l'organisation des systèmes alimentaires entraînant des choix techniques nuisible à la résilience et à la diversification des systèmes alimentaires, comme la spécialisation des territoires, l'accroissement de la taille des exploitations, ou le manque d'attention accordé au bouclage local des cycles conditionnant la fertilité des agrosystèmes.



Une puissance publique en décalage

Que ce soit au plan national ou à l'échelon local, les élus et leurs administrations ne sont pas toujours en phase avec les enjeux alimentaires. On note en particulier : l'absence fréquente d'interlocuteurs habilités à traiter de l'ensemble des enjeux liés à l'alimentation et à coordonner l'action des services concernés au sein des structures administratives ; la mauvaise connaissance des enjeux systémiques liés à l'alimentation durable, qui n'est que rarement considérée comme un sujet prioritaire ; et, de façon plus spécifique, le manque de culture commune et de transversalité entre les élus, les professionnels de la restauration, les producteurs et les transformateurs.

Certains vont jusqu'à parler de "déconnexion du vivant" dans les choix politiques. Le poids de certains lobbies apparaît aussi comme un élément clef, se traduisant par des blocages politiques à chaque échelle, par la difficulté à activer de manière coordonnée les leviers d'action disponibles, par une influence affaiblie de la recherche publique, et par une lenteur néfaste dans la mise en œuvre des actions. Les participant.e.s soulignent à ce titre le décalage entre le temps politique et le temps des projets. La politique tarifaire dans la restauration scolaire est également montrée du doigt : favorable aux usagers, elle ne reflète pas le coût réel de l'alimentation – production, transformation, préparation incluses –, ce qui contribue à la dévaloriser et à privilégier le moins-disant au détriment du mieux-disant.



Une dimension locale et/ou "terrain " trop peu prise en compte

La faible prise en considération de ces enjeux par la sphère politique tient entre autres à son éloignement du terrain, que l'on mesure au manque de pragmatisme dans certains projets et à la déconnexion entre les politiques et les attentes des consommateurs-citoyens. Elle tient aussi à une conception de la mondialisation construite en opposition avec l'échelle locale. Ce constat appelle au renforcement de la capitalisation et de la diffusion des initiatives locales innovantes pour informer les processus de décisions publiques, et à la revalorisation de la notion de "bassin de vie" comme l'une des échelles pertinentes dans la mise en place de politiques alimentaires locales, afin de fonder ces dernières sur l'analyse des besoins et des opportunités existants. On retrouve cette coupure dans la recherche scientifique, qui croise trop peu les savoirs académiques avec les savoirs locaux, empiriques et traditionnels.

Les contraintes normatives et réglementaires

Si cet aspect touche l'ensemble du monde agricole, il se fait sentir de manière particulièrement vive auprès des acteurs engagés dans des pratiques alternatives. En premier lieu, la législation "verrouille" les expérimentations et les innovations agro-écologiques, de la même façon que certaines normes (notamment sanitaires, industrielles et commerciales) tendent à exclure ces pratiques et les produits qui en sont issus. De même, le Code des marchés publics a tardé à reconnaître la plus-value de telles démarches, et commence tout juste à évoluer dans un sens plus favorable. Le respect de ses normes évolutives implique des investissements lourds et fréquents, qui diminuent la capacité des acteurs à prendre des risques du fait notamment de taux d'endettement élevés.

Certains regrettent l'impossibilité légale pour les fondations de financer des entreprises (SA ou SARL engagées pour l'intérêt général, y compris les entreprises du secteur de l'économie sociale et solidaire – ESS), et une réglementation qui ne facilite pas la mutualisation notamment en matière logistique.

Des blocages structurels

Les limites structurelles sont nombreuses et touchent à différentes dimensions. Au plan agricole prévaut une difficulté à créer une exploitation, en raison de la concentration et de la raréfaction du foncier disponible, et du coût de celui-ci. Les acteurs sont également confrontés à des contraintes de moyens, les possibilités de financement étant souvent insuffisantes, difficiles d'accès ou inadaptées aux réalités des acteurs, souvent obligés de faire des avances de trésorerie et se mettant ainsi en difficulté.

Ces difficultés sont particulièrement prégnantes pour les personnes souhaitant se lancer dans une activité à petite échelle, type "micro-fermes".

Les acteurs de l'aide alimentaire soulignent quant à eux la faiblesse des moyens disponibles pour travailler à l'évolution des dispositifs d'aide alimentaire. Les associations soulignent aussi des contraintes liées au bénévolat et aux contrats précaires, qui limitent leurs capacités à développer des actions pérennes.

D'autres difficultés se manifestent au plan organisationnel : le manque de filières structurées au niveau local, mais également d'infrastructures territorialisées, les privant d'outils déterminants pour impulser des changements. Cela révèle et favorise en même temps un manque de transversalité de la fourche à la fourchette.

[La difficulté à apprécier la bonne échelle d'action](#)

Le "mille-feuille institutionnel" français complexifie l'identification et le choix du bon niveau d'intervention pour les acteurs souhaitant mettre en œuvre une agriculture durable et/ou de proximité. Cela entrave certains projets et produit des effets pervers liés à l'éclatement des compétences devant être mises en œuvre. Face à la tension entre centralisme et décentralisation, certaines intercommunalités se sont ainsi "autosaisies" de ces enjeux, au risque de développer des politiques alimentaires territoriales "à la carte", sans cohérence stratégique globale.

Certains soulignent à ce titre le manque d'anticipation des limites de l'approche territoriale, et mettent particulièrement en garde contre "l'absolutisme du local", invitant à tenir compte de la nécessaire articulation des différentes échelles territoriales.



FREINS SOCIÉTAUX

Il s'agit ici de freins traversant la société française dans sa façon d'appréhender la situation actuelle sur ces enjeux et de penser le changement.

[Une difficulté à intégrer la complexité et le long-terme](#)

Si cette caractéristique n'est pas spécifiquement française, elle entrave les perspectives de changement d'échelle des pratiques aujourd'hui alternatives, dont le développement peut nécessiter une planification stratégique. Cela touche en premier lieu la sphère politique, dont les priorités sont plus que jamais économiques, au détriment d'autres dimensions tout aussi importantes – et intrinsèquement liées car contribuant à l'élan économique des territoires. L'absence d'un cap ou d'une vision stratégique à long terme se traduit souvent par un manque de constance dans les politiques décidées par les élus, notamment dans l'attribution des subventions dont la stabilité est fortement affectée par les changements de majorité politique. On relève en outre une forme de déni de la complexité des enjeux agricoles et alimentaires avec, chez certains acteurs, la tentation à caricaturer et simplifier, ce qui engendre un débat public parfois manichéen.

[L'absence de prise de risque](#)

La France se distingue par une grande frilosité quant à la prise de risque, et plus généralement par une résistance au changement, voire à l'action. De nombreux acteurs font ainsi état d'un manque de curiosité, d'une inertie et d'un certain conservatisme, dû au poids des habitudes et des postures. On retrouve cette tendance dans le monde agricole et les institutions qui l'encadrent et dans les organismes financeurs (réticence à financer l'innovation, la transition et la prise de risque qu'elle implique), et la société en général (difficulté de faire passer les gens à l'action).

Elle découle notamment de faibles incitations et de l'absence de mécanisme de couverture de la prise de risque et des pertes de revenus inhérentes à la stabilisation des agrosystèmes en transition.

[Un manque de débat et réflexion de fond conduisant à une absence de vision partagée](#)

Dans tous les ateliers, les participant-e-s ont fait ressortir le manque généralisé de débat entre les acteurs, avec pour corollaire une réelle difficulté à aborder des réflexions de fond, définir une vision, aboutir à une définition, qui soient partagées par ces acteurs. Fonctionnant de manière très cloisonnée, plus portées sur la confrontation que sur le dialogue, les différentes familles d'acteurs se rencontrent peu – trop peu en tout cas pour que se nouent des échanges approfondis et sur la durée.

Cette méconnaissance mutuelle entrave la mise en place de synergies fondées sur des expertises complémentaires. Le difficile dialogue entre le monde marchand et le monde associatif en est une illustration fragrante. De ce fait, chacun des deux ignore largement les réalités et impératifs de l'autre. Plus généralement, de nombreux observateurs regrettent le fait que l'on ne parle pas assez de sens et de valeurs, et estiment que l'alimentation n'est pas encore devenue un sujet de société au sens politique.



Un déficit de (re)connaissance

L'alimentation durable pâtit d'une faible notoriété, que l'on mesure à la faiblesse des enseignements pédagogiques (formations agricoles, milieu de la restauration collective, milieu scolaire), à une recherche encore timide sur ces sujets, et à l'information erratique dispensée au grand public (absence de données précises). Elle paye aussi le prix d'une dévalorisation de la production agricole et de l'alimentation en général, et plus spécifiquement d'une vision caricaturale, voire franchement négative de l'alimentation durable et/ou biologique (souvent perçue comme marginale et réservée à un public privilégié) et de la restauration collective.

La tendance de certains acteurs à "jargonner" et mettre en avant des concepts dont nouveauté autoproclamée est parfois à relativiser, nuiraient également à l'image de l'alimentation durable.

Ce faisant, ils accentuent le désintérêt notamment de personnes en situation de précarité alimentaire, et diminuent leur propre capacité à stimuler une évolution de la demande.

Autres limites et déséquilibres

Suivant les thématiques abordées, les participant-e-s ont évoqué d'autres freins et limites à leur action. Sur les aspects sociaux de l'alimentation, les acteurs ont ainsi pointé un décalage entre les problèmes des bénéficiaires de l'aide alimentaire et les solutions qui leur sont proposées, dont certaines entraînent des coûts cachés (la honte de recourir à l'aide alimentaire ; le temps passé à chercher sa nourriture ; l'incertitude liée aux produits que l'on trouvera, etc.), ainsi que différents freins dans l'accès de ces populations à l'alimentation durable (freins culturels et/ou économiques ; politiques alimentaires inadéquates ; fournisseurs bio ciblant exclusivement des segments de marché à forte valeur ajoutée). De plus, la propension de certains acteurs à se focaliser sur les questions techniques relègue parfois au second plan la dimension sociétale et humaine de l'alimentation, peu présente dans la manière dont les questions agricoles sont abordées et médiatisées.

JEUX D'ACTEURS

Ces freins peuvent être institutionnels ou sociétaux, mais ils ont pour spécificité de toucher aux relations entre acteurs, et constituent à ce titre des facteurs de blocages particulièrement forts. Ils témoignent des difficultés rencontrées par les acteurs pour faire primer des approches coopératives sur les approches concurrentielles.

Des acteurs dispersés

Le constat le plus largement partagé par les participant-e-s, toutes thématiques confondues, concerne la segmentation des acteurs et leur cloisonnement. Ce fonctionnement en silo est une caractéristique partagée, quels que soient les sujets abordés. Cela peut être imputé en partie à un manque d'ouverture, de dialogue et de transversalité, à des politiques demeurant majoritairement sectorielles, à l'absence d'intelligence collective. Cela peut s'expliquer par l'absence d'espaces d'échanges et par le manque d'une culture de projets intégrés, qui favorisent le cloisonnement des initiatives, des connaissances et des compétences et bloquent la co-construction et la mise en œuvre de projets concrets (filières...).

La concurrence

Une logique concurrentielle à tous les niveaux entache le secteur de l'alimentation durable : entre acteurs du milieu agricole, entre acteurs de l'aide alimentaire, ou encore dans le monde de la recherche et au sein même des réseaux alternatifs.

La concurrence dans l'accès aux financements est perçue comme porteuse d'un impératif de différenciation, favorisant un manque d'ouverture et de distance critique et poussant certains porteurs de projets et mécènes à estimer que leur approche est la seule valable.

Une forme de concurrence est aussi présente entre les démarches (par exemple les arbitrages entre proximité et qualité), allant jusqu'à constituer des chapelles idéologiques nuisibles à la mise en place de coopérations multi-acteurs. Ces conflits de valeurs se posent également dans les structures d'aide alimentaire, qui éprouvent des difficultés à combiner les démarches biologiques, locales, et l'accessibilité à tous.



LEVIERS

Les leviers pouvant être actionnés sont principalement institutionnels, réflexifs et éducatifs. Aucun ne constituant une solution unique et universelle, ceux-ci doivent être actionnés de manière simultanée et coordonnée.

LEVIERS INSTITUTIONNELS

Les leviers exposés ici se situent à un échelon national, voire européen. Ils requièrent des changements majeurs et une audace politique à même de battre en brèche les pesanteurs évoquées plus haut.

[Imaginer une autre politique agricole](#)

Le premier impératif est l'ouverture du système actuel à d'autres modèles (rotations longues, non-labour, variétés locales, alternatives aux engrais chimiques, circuits courts...) et un soutien plus fort aux petits agriculteurs. Cela pourrait passer par des aides publiques et des subventions fondées sur des obligations de résultats et non de moyens, par une fiscalité punitive à l'encontre des démarches et méthodes les moins vertueuses, ou incitative pour les projets à externalités sociales et environnementales positives. On pourrait également imaginer de rémunérer le renforcement des services écosystémiques permis par l'agro-écologie, et plus largement la préservation et la restauration des biens communs tels que l'eau et la biodiversité, ainsi que le renforcement de primes liées à la diversification des cultures et à l'intégration de rotations longues.

Dans ce cadre, il est également nécessaire de développer des modalités de soutien financier et d'assurance du risque. L'un des enjeux est aussi de reprendre la maîtrise du foncier, notamment par la mobilisation des outils disponibles (PLU, PLUI, SCOT...) et le renforcement des outils alternatifs apparus récemment (baux environnementaux ruraux, démarche Terre de Liens...).

Cela doit s'accompagner d'une réflexion et de décisions fortes en termes de transparence et d'ouverture des acteurs du monde agricole (chambres d'agriculture, coopératives, OPA) et de gouvernance inclusive des politiques alimentaires et agricoles. Cela passe par l'ouverture des instances de décision aux acteurs s'inscrivant dans des approches alternatives, voire à des représentants d'autres sphères de la société (recherche, consommateurs...).

Ces actions sont perçues par les participant.e.s comme complémentaires d'un assouplissement de la législation sur les semences, qui pourrait viser à inciter les coopératives à mettre à disposition des agriculteurs des variétés anciennes adaptées aux spécificités des territoires, afin d'appuyer une meilleure gestion des ressources naturelles et une diminution du recours aux produits phytosanitaires.

[Agir de manière territorialisée](#)

Les pouvoirs publics ont besoin de réformer leur mode de fonctionnement. La décentralisation reste en effet inachevée en matière agricole et alimentaire. Il est nécessaire de favoriser une approche plus territoriale de l'agriculture, et d'autoriser et encourager l'adoption de politiques locales transversales adaptées à chaque contexte. Il convient notamment de favoriser localement la mutualisation des bonnes pratiques et initiatives pour accompagner le changement. De leur côté, les élus dans les territoires doivent pouvoir travailler davantage à une échelle de territoire non électorale.

Une piste concrète : intégrer la restauration collective aux projets éducatifs territoriaux (PEdT). Développer cette capacité d'action implique notamment de renforcer la capacité des collectivités à identifier les opportunités (initiatives, expertises et besoins) existant sur leur territoire, afin de pouvoir co-construire des démarches multi-acteurs autour de celles-ci.

[Travailler au décroissement](#)

L'attention portée à l'échelle des territoires doit aller de pair avec la mise en œuvre de solutions multi-acteurs dans ces territoires. Il s'agit en premier lieu d'ouvrir la possibilité de rencontres et de dialogue, de concertation et de réflexion stratégique commune au sein de chaque famille d'acteurs, entre les différents acteurs des filières pour traiter les enjeux systémiques tout au long des chaînes de valeur, et entre toutes les parties prenantes impactées par les systèmes alimentaires. L'objectif est aussi de favoriser les synergies dans la diversité des acteurs, pour finalement parvenir à la co-construction de

projets, voire de politiques agricoles et alimentaires. Les acteurs de la restauration collective voient par exemple cette démarche d'ouverture comme une opportunité pour déployer plus largement les plateformes de producteurs locaux, favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques, assurer une meilleure transmission des connaissances scientifiques en direction des restaurateurs et des consommateurs.

Réaliser cette mise en réseau suppose la création d'espaces permettant la rencontre et la concertation des acteurs, comme les Food Councils qui se développent en Europe et dans le monde anglo-saxon. On peut aussi imaginer des méthodes visant à capitaliser et mutualiser les bonnes pratiques, notamment pour rendre plus visibles les actions collégiales de coopération multi-acteurs et intersectorielles.

[Mieux utiliser / faire évoluer le droit et la réglementation](#)

Sans des évolutions législatives et réglementaires, un certain nombre de changements ne pourront advenir. Au plan agricole, de nombreux acteurs souhaitent un assouplissement de la réglementation de manière à faciliter le recours aux variétés locales, et souhaitent voir adopté un "droit du sol" qui reconnaisse le sol agricole fertile comme un patrimoine collectif. Les acteurs de la sphère sociale voudraient quant à eux que les règles encadrant le mécénat soient mises en cohérence avec celles régissant l'ESS, de manière à ce que les bailleurs privés puissent plus facilement soutenir les initiatives entrepreneuriales à impact social. Plus globalement, les acteurs de l'alimentation durable voudraient voir éclore une réglementation incitative à la place d'une réglementation qui contraint et, sans attendre ces évolutions, appellent les acteurs publics à s'emparer de toutes les possibilités d'ores et déjà offertes par la réglementation, mais sous-employées, comme l'introduction de critères environnementaux et de santé dans la formulation des marchés publics pour favoriser le développement des acteurs vertueux.

De plus, les participant.e.s estiment important de renforcer les marges de manœuvre des collectivités notamment pour mettre en place des expérimentations en économie appliquée, en particulier afin de tester la viabilité de différents modes de rémunération du renforcement des services écosystémiques.

LEVIERS RÉFLEXIFS / ÉDUCATIFS

Ces leviers ancrés dans le moyen et long termes visent à induire des changements en profondeur dans tous les groupes et à tous les échelons de la société.

[Approfondir la question du sens et des valeurs](#)

Les participant.e-s ont insisté sur la dimension du sens et des valeurs, présente de manière sous-jacente chez la plupart des acteurs, mais souvent inféodée, dans la prise de décision, aux contraintes budgétaires immédiates, même si les choix court-termistes entraînent à terme des coûts supplémentaires.

Les termes de "connaissance", "confiance", "respect", dans la relation entre acteurs ont été plusieurs fois mentionnés. La notion de « démocratie » était également très présente dans les débats : démocratie participative dans la gouvernance locale des questions d'alimentation, mais aussi démocratisation dans l'accès à une alimentation de qualité. Certains ont poussé les propositions jusqu'à envisager des modèles de gratuité de l'alimentation, la mise en place d'un revenu minimum de base pour tous (permettant de dégager du temps et/ou des moyens financiers nécessaires à des pratiques alimentaires saines), et même des modes de représentation par tirage au sort au sein d'instances consultatives ou législatives pour assurer une représentation directe des citoyens complémentaire des processus électoraux.

Plus concrètement, ont été mises en avant la pertinence de nouveaux indicateurs, plus qualitatifs et moins quantitatifs, en matière d'aide alimentaire et de production, et la nécessité pour les acteurs de terrain de dégager du temps pour la mise en réseau, l'expression des craintes et perceptions des partenaires potentiels, et l'étude et le partage des bonnes pratiques. Les approches basées sur la concertation et la recherche-action constituent en ce sens des opportunités, encore trop peu intégrées aux dispositifs de financement existants.

[Mener un travail pédagogique / informatif autour des questions d'alimentation](#)

Un travail de fond doit être fait pour donner une plus grande visibilité à ces questions, y intéresser toute la société, et impliquer chacun dans les changements à venir. Les objectifs sont multiples : réhabiliter l'alimentation de qualité et le goût, réaffirmer l'importance de l'alimentation pour les liens sociaux et



le vivre-ensemble, favoriser la santé et le bien-être des consommateurs et des producteurs, favoriser l'implication et la reconnaissance des personnels de la restauration, restaurer la confiance entre producteurs et consommateurs, etc. L'alimentation est également un enjeu important pour rapprocher les villes et les campagnes. Y parvenir demande des efforts sur différents plans.

En matière de formation tout d'abord, qu'il s'agisse des métiers de la restauration ou des formations agricoles et agronomiques, où l'étude de l'agro-écologie et des systèmes alimentaires durables demeure relativement embryonnaire. En matière de sensibilisation de la population dans son ensemble, autour des enjeux et conséquences d'une alimentation durable, de la solidarité dans les systèmes alimentaires, du goût et de la convivialité, et des aspects nutritionnels.

Une plus grande transparence sur la traçabilité, les coûts réels, les producteurs et leurs pratiques, les procédés de transformations, à travers une information précise et complète sur les produits, apparaît comme une nécessité. En parallèle, les participants ont constaté l'échec des logiques conduisant à culpabiliser les consommateurs, et le besoin d'une meilleure compréhension des facteurs qui influencent les choix alimentaires pour inciter à les améliorer. Les entreprises soucieuses du bien-être de leurs salariés pourraient par exemple intégrer l'alimentation durable à leur politique de RSE et jouer le rôle d'ambassadeurs. Enfin, les consommateurs engagés sur ces questions devraient être encouragés à rendre leurs convictions visibles et ainsi favoriser la reconnaissance et la promotion de pratiques vertueuses. Ce travail pédagogique doit s'étendre aux enfants, via l'école et la restauration scolaire en particulier, afin de prévenir le développement d'habitudes alimentaires néfastes : ainsi, l'alimentation pourrait être intégrée aux projets pédagogiques des établissements scolaires.

[Sensibiliser les élus](#)

Pour être cohérent, des approches spécifiques doivent être développées en direction des élus, dont les formations tendent parfois à opposer la recherche d'une plus grande performance économique et de la création d'emplois avec la recherche de bénéfices environnementaux et sociaux. Pour les participants, un travail de plaidoyer et de formation devrait être mené à l'échelle nationale afin de faciliter un portage politique dans la durée, au-delà de la loi Allain, dont la teneur finale est jugée par certains insuffisante ou inadaptée au regard de l'importance des enjeux (les participants reconnaissent cependant qu'il s'agit d'une évolution positive et utile). Celle-ci constitue une première avancée qui doit être encouragée et poursuivie. Sur un plan plus local, les élus devraient être davantage responsabilisés sur leurs choix, et notamment être encouragés (lobby citoyen) à créer une feuille de route locale appliquant les principes de progressivité et de non-régression, ou à utiliser les marchés publics pour, par exemple, encourager le développement des pratiques agro-écologiques.

[Faciliter la co-construction entre les parties prenantes de l'alimentation](#)

Dans tous les ateliers, les participant.e.s ont insisté sur la nécessité de mettre en place des espaces de concertation et d'échanges, ouverts aux acteurs non-agricoles et aux courants minoritaires, représentés de façon paritaire, et de fixer des règles permettant de réguler les rapports de force au sein de ces espaces. L'ouverture de la gouvernance des OPA et des institutions du monde agricole constitue une clef pour construire une culture commune à l'ensemble des parties prenantes, permettre l'intégration d'enjeux transversaux et la formulation de propositions pragmatiques partagées. Les plateformes type GIEE (groupements d'intérêt économiques et environnementaux) sont mises en avant comme constituant des espaces de concertation intéressants.

Des espaces de concertation participatifs peuvent également être pensés à l'échelle des territoires, pour faciliter le rapprochement entre les choix politiques et les aspirations citoyennes, et développer la connaissance mutuelle des acteurs du territoire (par exemple entre producteurs et acteurs de la restauration collective)